



# **GUIDE EDU@GILE « COMMERCE » 2021**

## **TABLE DES MATIERES**

<b>1.0 LE PROJET ASSOCIATIF EDU@GILE</b>	<b>P2</b>
<b>2.0 L'ETOILE MAGIQUE : VALORISATION ET CARTOGRAPHIE DES ECOLES</b>	<b>P3</b>
<b>3.0 L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN FRANCE</b>	<b>P5</b>
<b>4.0 LES DIFFERENTS CONCOURS D'ACCES AUX ECOLES</b>	<b>P8</b>
<b>5.0 LES CLASSEMENTS &amp; ACCREDITATIONS EXISTANTS</b>	<b>P24</b>
<b>6.0 LEXIQUE LECTURE FICHE ECOLES</b>	<b>P29</b>
<b>7.0 TABLEAU DE VALORISATION EDU@GILE DES ECOLES</b>	<b>P30</b>
<b>8.0 ANNEXE : CPGE SCIENTIFIQUES/LITTERAIRES</b>	<b>P35</b>

## 1.0 LE PROJET ASSOCIATIF EDU@GILE

La vocation de notre projet associatif est de mettre en lumière, valoriser et promouvoir ce patrimoine singulier et exceptionnel que sont les écoles de commerce et de gestion françaises. Ainsi, notre projet présente, à travers son portail [www.eduagile.fr](http://www.eduagile.fr) :

- Son étoile magique « Commerce », cartographie des écoles de commerce et de management françaises qui présente une valorisation de chaque école selon les axes d'excellence éducative et d'efficacité éducative et issue de notre méthodologie rigoureuse et objective. En naviguant dans l'étoile sur le portail, vous découvrirez chaque fiche « école » et sa présentation détaillée ;
- Nos guides de ces écoles que vous pouvez télécharger au format « pdf » (par école, par groupe d'écoles (« EGC/IAE/GE/Autre/médailles).

Nous pensons que ce projet est utile pour tous les étudiants qui s'interrogent sur l'opportunité de poursuivre leurs études en école de commerce et de management. En effet, chaque année, ils sont quelques 4,7 millions d'étudiants (2,3 millions lycéens au sein des 4150 lycées, 1,7 millions d'étudiants dans les universités, 380 000 étudiants en filière courtes (IUT et BTS), un tiers environ des 85 000 étudiants en classes préparatoires CPGE, les 187 000 étudiants en école de commerce eux-mêmes) qui portent un intérêt envers une information structurée des écoles de commerce et de gestion françaises. Nous constatons que pour eux, l'accès à l'information de toutes ces écoles est souvent perçu comme disparate. Leur attente est forte pour disposer d'une information davantage complète et structurée sur toutes ces écoles.

Notre projet associatif a donc réalisé une large étude cartographique rassemblant toutes les écoles de commerce et de gestion, reconnues par l'état :

- « Consulaire CCI (réseau **EGC** – Ecole de Gestion et Commerce) » ;
- « Public/universitaire (réseau **IAE** France – Institut d'Administration des Entreprises) » ;
- Grandes Ecoles (« **GE** ») membres de la **CGE** (Conférence des Grandes Ecoles), et écoles de commerce privés ayant obtenu le VISA délivré par la commission **CEDFG** (commission d'évaluation des diplômes et formation en gestion) et délivrant des diplômes inscrits au **RNCP**, donc dument habilités (« **Autres** »), soit un total de 91 établissements en France représentant les 95 écoles que nous avons répertoriés, toutes contactés et sollicités pour notre étude et que nous remercions vivement.

Pour concrétiser ce projet, Edu@gile s'est structurée en une association loi 1901. Ainsi, chacune des 95 écoles est présente dans l'étoile magique « Commerce » du portail [eduagile.fr](http://eduagile.fr). A travers les deux outils du portail (consultation des fiches « école », « téléchargement d'une fiche école et/ou d'un guide (format « pdf »)), les étudiants peuvent se familiariser avec l'ensemble des écoles de commerce et de management depuis le portail, centralisateur de toutes les informations dont ils ont besoin pour comprendre et identifier l'école qui leur convient le mieux.

## 2.0 L'ETOILE MAGIQUE : VALORISATION ET CARTOGRAPHIE DES ECOLES

Sur la base d'une méthodologie rigoureuse et d'une batterie de critères (environ 300) probants, nous valorisons chacune des écoles au regard de leurs spécificités, de leur degré de sélectivité, de leur capacité à développer l'employabilité de leurs étudiants, de démontrer un niveau d'excellence académique et d'apporter un rayonnement à leur établissement et aux diplômés délivrés. Chaque école se trouve valorisée en un nombre de médaille (entre 0 et 3 médailles) attribuée à travers un système d'évaluation innovant qui fournit une valorisation pertinente et objective d'une école de commerce et de management. Ainsi, la cartographie Edu@gile ne fournit pas un classement des écoles mais une valorisation de celles-ci en nombre de médailles. La valorisation edu@gile des écoles s'appuie sur 4 catégories d'analyse :

- Une Catégorie « **SELECTIVITE** » : Cette catégorie regroupe les critères qui analyse le niveau de sélectivité des étudiants à l'entrée d'une école ;
- Une Catégorie « **EMPLOYABILITE/ATTRACTIVITE** » de l'école : Cette catégorie regroupe les critères qui analyse la capacité d'une l'école à faciliter l'intégration de ses étudiants dans le monde économique ;
- Une Catégorie « **EXCELLENCE ACADEMIQUE** » : Cette catégorie regroupe les critères qui analyse la capacité d'une école à s'assurer de la bonne employabilité de ses étudiants leurs permettant d'intégrer des entreprises avec des compétences reconnues par elles et le marché sur le long terme ;
- Une Catégorie « **RAYONNEMENT** » : Cette catégorie regroupe les critères qui analyse la notoriété d'une l'école dans le monde économique tant en France qu'à l'étranger ;

Chaque critère de chacune des catégories est analysé et évalué par edu@gile. Chaque catégorie reçoit une valorisation comprise entre 0 et 3 médailles. La valorisation globale de l'école est une moyenne pondérée des quatre catégories, elle aussi comprise entre 0 et 3 médailles. Une valorisation comprise entre 0 et 1 se voit attribuer une valorisation numérique et ne se voit pas attribuée de médaille. C'est edu@gile, qui après analyse de chaque l'école met à jour sa fiche école en indiquant la valorisation de chaque axe de son étoile magique (axe excellence éducative « EED » et axe efficacité éducative « EFE »). La valorisation globale de l'école est établie en nombre de médaille comme le montre le tableau suivant :

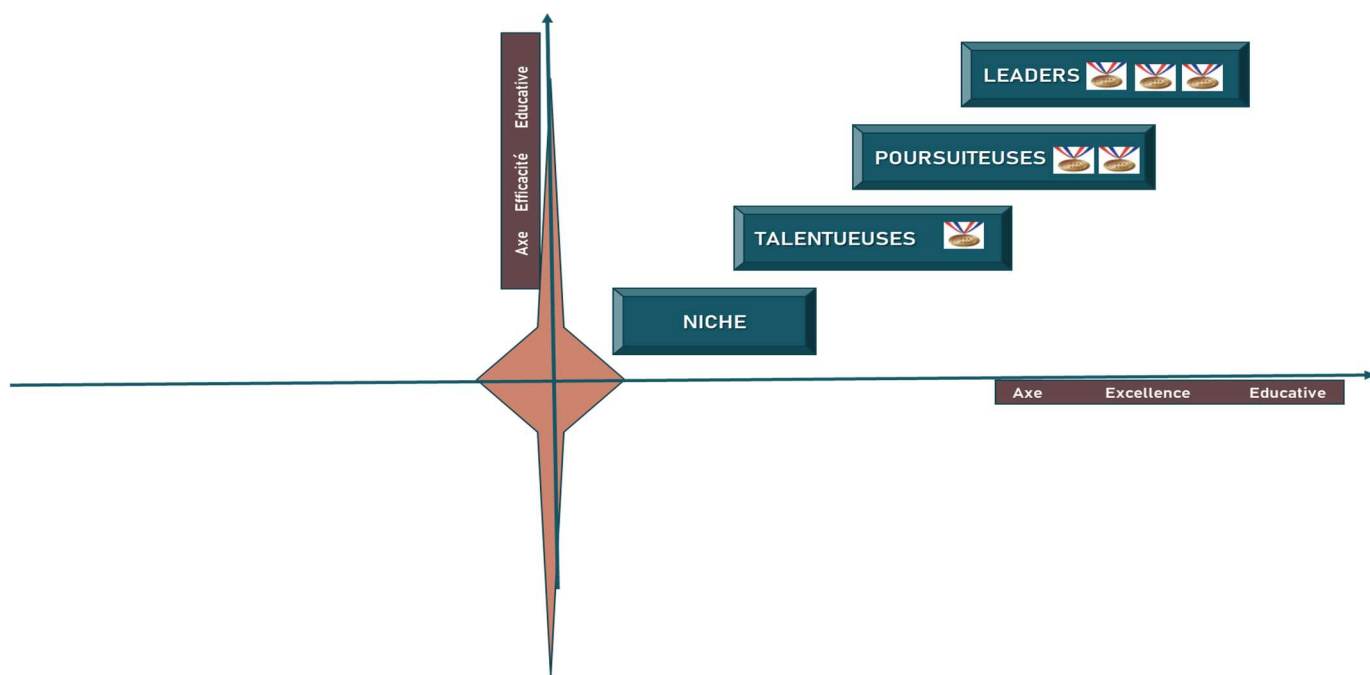
	<p style="text-align: center;"><b>BONNE ECOLE</b></p> <p>Etablissement répondant au standard d'excellence académique requis et disposant d'une bonne reconnaissance auprès des étudiants et du monde économique.</p>
	<p style="text-align: center;"><b>TRES BONNE ECOLE</b></p> <p>Etablissement dépassant les standards d'excellence académique requis et disposant d'une très bonne reconnaissance auprès des étudiants et du monde économique</p>
	<p style="text-align: center;"><b>EXCELLENTE ECOLE</b></p> <p>Etablissement dépassant largement les standards d'excellence académique requis et disposant d'une reconnaissance exceptionnelle auprès des étudiants et du monde économique</p>

Une fois l'étude cartographique complétée, l'étoile magique Edu@gile se présente comme suit telle qu'illustrée page suivante :

4 blocs d'écoles sont identifiés selon le nombre de médailles attribuées et selon les axes de l'étoile « **Excellence Educative** » et « **Efficacité Educative** ». Un simple clic sur l'un des blocs permet de découvrir la liste des écoles du bloc concerné et pour chaque école de la liste, un clic sur le bouton « Détail » de chaque école permet de visualiser toutes les données recueillies sur l'école selon notre méthodologie et donc toutes les informations utiles sur une école et comprendre l'école et évaluer son attractivité par rapport à ses besoins personnel . Les 4 blocs définis par Edu@gile sont les suivants :

- Un premier bloc, présentant les écoles qui ne se sont pas vus attribuées de médailles par le système de valorisation Edu@gile et pour lesquelles nous attribuons une valorisation numérique (bloc « **Niche** »). Nous présentons l'ensemble des éléments collectés lors de l'étude pour chaque école du bloc.
- Un deuxième bloc, présentant les écoles qui se sont vus attribuées 1 médaille par le système de valorisation Edu@gile (bloc « **Talentueuses** »). Nous présentons l'ensemble des éléments collectés lors de l'étude pour chaque école du bloc.
- Un troisième bloc, présentant les écoles qui se sont vus attribuées 2 médailles par le système de valorisation Edu@gile (bloc « **Poursuiteuses** »). Nous présentons l'ensemble des éléments collectés lors de l'étude pour chaque école du bloc.
- Un quatrième bloc, présentant les écoles qui se sont vus attribuées 3 médailles par le système de valorisation Edu@gile (bloc « **Leader** »). Nous présentons l'ensemble des éléments collectés lors de l'étude pour chaque école du bloc.

Ainsi, l'étoile magique se présente comme suit selon les deux axes « Excellence éducative » et « Efficacité éducative » :



Nous présentons ci-après dans notre guide une présentation du système de l'enseignement supérieur en France puis nous présentons deux chapitres sur les différents concours existants en France et sur la question des « Classements » et des accréditations des écoles . Vient ensuite un lexique pour faciliter la lecture des différents tableaux et fiches « écoles » et la liste des écoles selon leur valorisation.

Enfin, est présenté une annexe présentant les classes préparatoires aux grandes écoles scientifiques et littéraires.

### 3.0 L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN FRANCE

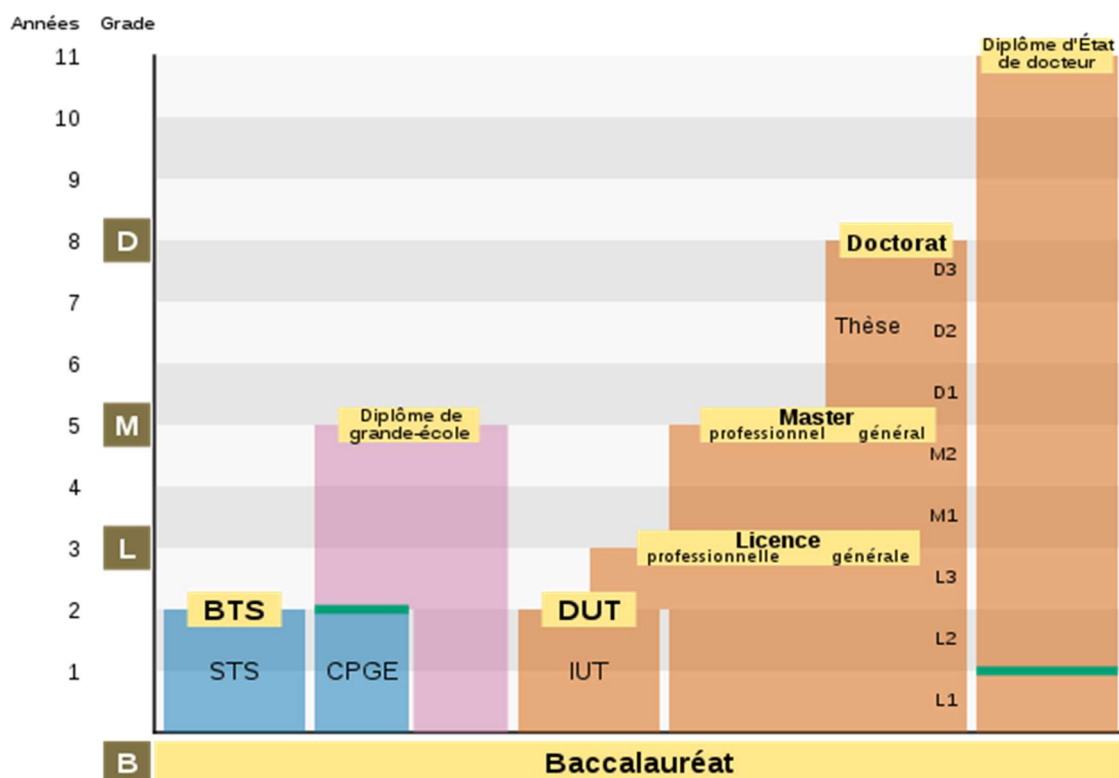
En France (source [www.education.gouv.fr/les-chiffres-cles-du-systeme-educatif](http://www.education.gouv.fr/les-chiffres-cles-du-systeme-educatif)), on trouve 12,3 millions d'écoliers (écoles maternelles et écoles primaires), collégiens (collèges) et lycéens (lycées) dont 5,7 millions au collèges et lycées (2,3 millions pour les seuls lycées) au sein de 7200 collèges et 4150 lycées dont 2300 incluent les filières professionnelles.

Concernant les études supérieures, on retrouve (source [enseignementsup-recherche.gouv.fr](http://enseignementsup-recherche.gouv.fr)) :

- 1,7 millions d'étudiants dans les universités ;
- 120 000 étudiants en IUT (Institut Universitaire Technologiques) ;
- 260 000 étudiants en BTS (Brevet de Technicien Supérieur) ;
- 85 000 étudiants en classes préparatoires CPGE en 2019/2020 ;
- 187 000 étudiants en école de commerce ;
- 136 000 étudiants en école d'ingénieurs ;

Soit un total de 2,4 millions d'étudiants en étude supérieures, total proche du nombre de lycéens.

Le système de l'enseignement supérieur en France s'articule comme l'illustre le schéma ci-dessous :



Ainsi, les principales filières de l'enseignement supérieur sont, pour les bacheliers :

- La filière des études courtes avec le BTS (Brevet de Technicien Supérieur) que l'on trouve essentiellement dans les lycées, et le DUT (Diplôme Universitaire Technologique) que l'on trouve dans les IUT, Institut Universitaire Technologique attaché aux universités ;

- La filière des universités avec le système LMD (ces diplômes sont délivrés dans tous les domaines (Sciences, Lettres, Droit, Économie, Langues, Arts, Management, Sciences Humaines...). Ces formations universitaires sont découpées en trois cycles :
  - Le cycle L, Licence, professionnalisante ou générale, en trois ans ;
  - Le cycle M, Master, en deux ans après une Licence ;
  - Le cycle D, Doctorat, en trois ans à jusqu'à 6 ans pour le Docteur d'état après un Master.
- La filière CPGE (Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles). Elles préparent en deux années intensives et au contenu plutôt théorique au concours d'entrée des grandes écoles (écoles de commerce, d'ingénieurs, écoles normales supérieures, écoles militaires, institut d'études politiques,) et sont très sélectives, surtout pour les écoles dites « Grandes Ecoles ».

### Les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles » CPGE

Il existe actuellement trois filières de classes préparatoires aux grandes écoles :

Les classes préparatoires scientifiques, les classes préparatoires littéraires, et les classes préparatoires économiques et commerciales. Dans le cadre de ce guide, nous abordons les classes préparatoires économiques et commerciales. Vous trouverez cependant en annexe un chapitre sur les classes préparatoires scientifiques et littéraires.

### Les classes préparatoires économiques et commerciales

De création beaucoup plus récente, la CPGE économique et commerciale (appelée « prépa ECS (enseignement commercial option scientifique) ou ECE (enseignement commercial option économique) ou ECT-ECP (enseignement commercial option technologique) ou « épice » en argot scolaire<sup>35</sup> — prépare aux concours des Écoles supérieures de management, de commerce et de gestion (HEC, ESSEC, EM Lyon, ESCP, EDHEC, Audencia Nantes, NEOMA Business School, Grenoble École de management, Kedge Business School, Toulouse Business School, etc.). Elle se décline en voie scientifique (anciennement « voie générale »), voie économique et voie technologique. Il y a aussi les voies juridiques et économie-gestion des prépa ENS Cachan D1 et D2. Il n'existe pas de préparation spécifique pour les littéraires, sauf pour ceux qui sont en prépa D1, mais les concours des écoles leur sont ouverts au travers des épreuves qu'ils passent dans leur propre filière.

Voici quelques précisions sur les six voies en prépa économique et commerciale (en 2 ans) :

- la voie **scientifique**, majoritaire, destinée aux élèves issus de baccalauréats scientifiques (S), dont la dénomination officielle est ECS ;
- la voie **économique**, destinée aux élèves issus de baccalauréats économiques et sociaux (ES) et de baccalauréats littéraires (L) spécialité mathématiques, dont la dénomination officielle est ECE ;
- la voie **technologique**, destinée aux élèves issus de baccalauréats technologiques (STMG), dont la dénomination officielle est ECT ;
- la voie **professionnelle**, destinée aux élèves issus de baccalauréats professionnels (du secteur tertiaire), dont la dénomination officielle est ECP, mais qui est en réalité une prépa ECT étalé sur trois ans au lieu de deux ;
- la voie **juridique**, destinée aux élèves issus des baccalauréats littéraires, économiques et scientifiques, dont la dénomination officielle est ENS Rennes D1 (droit, économie) ;
- la voie **économie-gestion**, destinée aux élèves issus des baccalauréats économiques et scientifiques, dont la dénomination officielle est ENS Paris-Saclay D2 (économie, gestion).

Pour la voie scientifique, les matières enseignées et présentes aux épreuves écrites sont les mathématiques, l'histoire-géographie et la géopolitique du monde contemporain, la culture générale (au travers de la philosophie et du français), les langues vivantes (au nombre de deux, dont obligatoirement l'anglais) et le résumé de texte. L'économie est une option, et ne peut être passée aux concours. Dans la voie

économique et commerciale, l'économie, sociologie et histoire du monde contemporain (ESH) remplace l'histoire-géographie et la géopolitique. Dans la voie technologique, il s'agit d'une épreuve d'économie et de droit, d'une épreuve de management et gestion, d'une épreuve de culture générale (philosophie et culture générale), de mathématiques, de langue vivantes (au nombre de deux, dont l'anglais).

Pour les deux CPGE ENS Rennes D1 et Paris-Saclay D2, une partie des cours a lieu au lycée et l'autre dans une université partenaire. Les matières enseignées à l'université ne sont pas les mêmes d'une CPGE à une autre.

Dans la voie juridique, les matières enseignées sont le droit civil, l'économie, et soit le droit des affaires, le droit public ou les mathématiques-statistiques, ainsi qu'une langue vivante. Il est possible d'étudier une seconde langue vivante mais elle est facultative bien qu'indispensable pour les concours des écoles de commerce.

Et la voie après un DUT ou un BTS, en 1 an :

- la voie [ATS économie-gestion](#)<sup>37</sup> : réservée aux étudiants déjà titulaires d'un DUT ou d'un BTS et souhaitant poursuivre leur formation en école de commerce.

## Homonymies

---

### Classe universitaire préparatoire aux grandes écoles CUPGE

---

Les classes universitaires préparatoires aux grandes écoles (CUPGE) sont des cycles intégrés dans les [UFR](#) scientifiques, économiques et littéraires d'une trentaine d'universités en France<sup>49</sup>. Il s'agit là aussi de formations sélectives en 2 ans. Organisées dans le cadre de licences, elles associent des cours magistraux en amphithéâtre, des travaux dirigés et pratiques, à un rythme soutenu avec khôlles et devoirs réguliers, et petits effectifs en classe. À l'issue des deux ans, les étudiants peuvent passer certains concours d'accès aux grandes écoles ouverts aux CUPGE. Ils peuvent également tenter d'intégrer sur dossier des écoles partenaires de l'université dont ils proviennent (pour les CUPGE scientifiques, c'est le cas de bon nombre d'écoles d'ingénieurs internes à une université). Enfin, ils ont également la possibilité de continuer en licence 3 pour tenter les concours d'entrée en écoles pour L3 ou pour poursuivre jusqu'en master<sup>50,51</sup>.



## **4.0 LES DIFFERENTS CONCOURS D'ACCES AUX ECOLES**

Il existe plusieurs concours permettant l'entrée dans l'une des 95 écoles de commerce et de management françaises. Dans le cadre de guide, nous présentons une présentation générale de chacun de ces concours :

### **- 4.1/ « LE CONCOURS BACHELOR EGC »:**

Ce concours adresse les écoles consulaires dépendant des CCI, réseau des EGC « Ecole de Gestion et Commerce », réseau comprenant 20 campus sur le territoire, y compris l'outre-mer.

Le concours Bachelor EGC confirme sa volonté d'ouverture et de diversification pour offrir aux étudiants des solutions toujours plus simples d'accès aux écoles de commerce et de gestion après le Bac.

Premier concours des Ecoles de Commerce Bac + 3 avec **900 places offertes sur 20 campus**, c'est un véritable déclic pour la réussite professionnelle à la poursuite d'études.

Les modalités du concours sont les suivantes :

#### **- Candidats :**

Entrée en 1ère année :

- Élèves de terminale – toutes spécialités du baccalauréat ou équivalent à l'étranger
- Les étudiants en 1ère année d'études supérieures en réorientation. Ils devront s'inscrire sur le site **Parcoursup**.

Profil des intégrés en 1ère année :

- BAC ES : 52%
- BAC S : 21%
- BAC Techno : 15%
- BAC L : 5%
- Autres : réorientation (L1 de DUT, Prépa, Universités, Ecoles, Prépa validée ou non) : 7%

Entrée en 2ème année :

Candidats français ou étrangers ayant réussi les épreuves du 1er cycle des universités, ou titulaires d'un DUT, BTS ou titre professionnel de niveau III. Modalités de recrutement propres à chaque école (contactez-les).

Profil des intégrés en 2ème année :

- BTS : 74%
- DUT : 22%
- 2ème année licence : 3%
- Autres : 10%

Concours :

Les éléments pris en compte pour le recrutement EGC sont :

- Examen du dossier scolaire de l'étudiant,
- Notes des épreuves anticipées de français,
- Entretien de motivation en français et en anglais.

Une attention particulière est portée aux notes de matières de spécialisation, à l'anglais, la culture générale. Les appréciations des professeurs, la lettre de motivation entreront également dans l'évaluation. L'entretien se déroule en présentiel sur les campus des EGC, ou en distanciel (visioconférence ou téléphone).

#### **- 4.2/ LE TEST « SCORE IAE MESSAGE » :**

Ce test d'aptitude adresse les écoles de commerce public/universitaires (réseau des IAE « Institut d'Administration des Entreprises »), réseau comprenant 35 IAE sur le territoire, y compris l'outre-mer.

Le test « Score IAE-Message » permet de mesurer les aptitudes des candidats dans quatre domaines fondamentaux pour de futurs managers :

- Culture générale, économique et managériale,
- Compréhension et expression écrite en français,
  - Raisonnement logique et numérique,
- Compréhension et expression écrite en anglais.

Le Score IAE-MESSAGE constitue un élément d'appréciation du dossier de candidature à une formation universitaire en management. Il est possible de consulter une bibliographie des ouvrages conseillés pour se préparer aux tests. Une bibliographie complémentaire est proposée dans les annales. Le test peut être exigé à l'entrée en 3ème année de licence ou en master (M1 ou M2). Le Score est constitué d'une série de questions auxquelles le candidat doit répondre dans un temps imparti. Le Score IAE-MESSAGE se compose de 4 épreuves pour une durée totale de 3h.

#### **- 4.3/ LE CONCOURS « SESAME » :**

Le Concours SESAME est un concours d'entrée post bac commun à 17 programmes de 14 grandes écoles de commerce et de management délivrant toutes un diplôme visé par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, de niveau bac+4 ou niveau bac+5 (titres inscrits au RNCP d'écoles « CGE » et ayant le visa « CEFDG »).

Les programmes visés par le concours Sésame sont les suivants :

- 8 programmes bac+4 en 4 ans :
- [BBA in Global Management - SKEMA Business School](#)
- [BBA International - La Rochelle Business School Excelia Group](#)
- [CESEM - NEOMA Business School](#)
- [ESSEC Global BBA - ESSEC Business School](#)
- [Global BBA - emlyon Business School](#)
- [Global BBA - NEOMA Business School](#)
- [International BBA - KEDGE Business School](#)
- [International BBA SCBS - South Champagne Business School](#)

- 9 programmes bac+5 en 5 ans :
- EBP International - KEDGE Business School
- Programme Grande École - EBS Paris European Business School
- Programme Grande École - EDC Paris Business School
- Programme Grande École - EMLV Pôle Léonard de Vinci
- Programme Grande École - EM Normandie
- Programme Grande École - ESCE International Business School
- Programme Grande École - IPAG Business School
- Programme Grande École - PSB Paris School of Business
- TEMA - NEOMA Business School

Le Concours SESAME en quelques chiffres :

- 14 grandes écoles de commerce et de management
- 17 programmes visés : 8 programmes bac+4 et 9 programmes bac+5
- Près de 900 écoles et universités partenaires à l'international
- Plus de 5 000 places accessibles dans les écoles par le Concours SESAME
- Près de 150 000 candidats en 28 ans d'existence

Depuis sa création en 1992, le Concours SESAME s'est imposé comme la référence incontournable dans le monde pour l'accès post-bac aux écoles françaises de commerce et de management . Le concours Sésame se caractérise par une seule journée d'épreuves communes aux 17 programmes visés : le mercredi 7 avril 2021 pour l'année scolaire 2021/2022 par exemple. Sa banque d'épreuves est communes aux 14 grandes écoles de commerce et de management que le Concours SESAME conçoit et organise, tant en France qu'à l'étranger en une journée d'épreuves écrites communes aux 17 programmes visés.

Le concours se déroule en 2 étapes :

- les épreuves écrites
- les épreuves orales

Le Concours SESAME comporte les épreuves écrites suivantes :

Un QCM « Langues » – 2 x 1 heure

Un QCM « Raisonnement & Compétences » – 1 heure

Un QCM « Analyse documentaire » – 2 heures

Un QCM « Enjeux contemporains » - 1 heure

#### - 4.4/ LE CONCOURS « ECRICOME » :

ECRICOME est une association loi 1901 fondée en 1987 par de grandes écoles françaises de commerce et de management. Pour 2019-2020, quatre écoles, toutes multi-accréditées à l'international (EQUIS, AACSB et/ou AMBA) en sont membres et recrutent via les concours d'entrée en école de commerce ECRICOME .En outre, toutes nos écoles siègent au sein de la Conférence des Grandes Écoles :

- EM Strasbourg Business School
- KEDGE Business School (Bordeaux – Marseille)
- NEOMA Business School (Reims – Rouen)
- RENNES School of Business

Le concours Ecricome est composé de plusieurs concours : « ECRICOME PRÉPA », « ECRICOME LITTÉRAIRES », « ECRICOME BACHELOR », « ECRICOME TREMPLIN 1 » et « ECRICOME TREMPLIN 2 » structurés selon les valeurs souhaitées par les écoles fondatrices et présentés ci-dessous :

Le concours ECRICOME PRÉPA : créé en 1987, à la fondation d'ECRICOME. Il s'adresse aux élèves de classes préparatoires économiques et commerciales. Aujourd'hui 9 élèves sur 10 présentent ce concours. Le concours s'adresse aux étudiants de 2e année de classe préparatoire économique et commerciale (CPGE) option économique (ECE), scientifique (ECS) ou technologique (ECT).

Les épreuves écrites sont communes aux quatre écoles, elles se déroulent sur 3 journées. Lors de votre inscription, vous choisirez la ville de vos épreuves écrites.

•

Le concours ECRICOME LITTÉRAIRES : Il s'adresse aux élèves de classes préparatoires littéraires. Il est devenu partenaire des ENS et de la BEL en 2010, puis de la BL-SES en 2012, et récupère les notes d'écrits des banques littéraires pour éviter des épreuves écrites supplémentaires à ces candidats. Le concours ECRICOME LITTÉRAIRES s'adresse aux étudiants de 2e année de classe préparatoire littéraire AL, ENS Lyon ou BL/SES souhaitant intégrer un Programme Grande École. Le concours fait partie de la Banque d'épreuves littéraires : Les candidats n'ont donc pas d'épreuves écrites supplémentaires à présenter. Seules les notes des épreuves des ENS sont utilisées pour déclarer les admissions. Avec des places réservées aux candidats littéraires de khâgne et des démarches simplifiées (pas d'épreuves écrites supplémentaires), les écoles ECRICOME souhaitent prouver aux étudiants littéraires qu'ils ont toute leur place au sein des écoles de management.

- Le concours ECRICOME TREMPLIN 1 : Il est proposé aux bacs+2 (BTS, IUT, Licence 2) pour intégrer les programmes Grandes Écoles. Ce concours d'admission parallèle a été créé en 1993. Le concours ECRICOME TREMPLIN 1 est accessible aux étudiants titulaires (ou en cours d'obtention) d'un diplôme bac + 2 : BTS, DUT, Licence 2, Mathématiques spéciales ou ENS Cachan (voir [conditions d'accès](#)). Il permet d'intégrer le programme Grande École sur 3 ans de 4 Grandes Écoles de Management.
- Le concours ECRICOME TREMPLIN 2 : Il est proposé aux bacs +3/4 (Bachelor visés, Licence 3 et Master) pour intégrer les programmes Grande École. Ce concours d'admission parallèle a été créé en 1996. Le concours ECRICOME TREMPLIN 2 est accessible aux étudiants titulaires (ou en cours d'obtention) d'un diplôme bac + 3/4. Voir [conditions d'accès](#). Il permet d'intégrer le programme Grande École sur 2 ans de 4 Grandes Écoles de Management.
- Le concours ECRICOME BACHELOR : Il est le concours dédié aux bacheliers qui intègrent la formation bachelor en 3 ans des écoles. Créé en 2006, ce concours intègre en 2019 pour 2020 le portail Parcoursup du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche pour ses programmes Bac + 3. Le concours ECRICOME BACHELOR est accessible aux étudiants de terminale (toutes spécialités comprises) et aux étudiants de bac+1 souhaitant directement intégrer une Grande École pour un programme bachelor (3 années d'études).

#### - 4.5/ LE CONCOURS « PASSERELLE » :

Le concours « Passerelle » est un concours d'Admission en Grandes Écoles de Commerce et de Management accréditées et membres de la Conférence des grandes écoles, soit pour le programme de Bachelor, soit pour le programme Grande École de ces écoles.

Les écoles membres sont :

- Pour le concours « Passerelle Bachelor », 5 écoles membres : « Burgundy School of Business », EM Normandie », « ESC Clermont Business School », « Grenoble Ecole de Management », « Institut Mines-Telecom Business School » ;
- Pour le concours « Passerelle Grande École : 9 écoles membres : « Burgundy School of Business », EM Normandie », « ESC Clermont Business School », « Excelia Business School », « Grenoble Ecole de Management », « Institut Mines-Telecom Business School », « ICN Business School », « Montpellier Business School », « SCBS – South Champagne Business School ».

#### - LE CONCOURS PASSERELLE BACHELOR :

Il s'agit du concours d'admission post-bac en Grandes Écoles de Commerce. Le concours Passerelle Bachelor est ouvert aux élèves de terminale (admission conditionnée par l'obtention du baccalauréat) et titulaires du baccalauréat (ou équivalent étranger). Toutes les combinaisons de spécialités et toutes les filières (générale, professionnelles et technologiques) sont admises. Les épreuves sont :

La sélection, commune à toutes les écoles, s'appuie sur le dossier scolaire du candidat et un oral d'anglais. Seul l'entretien individuel est spécifique à chaque école ; il doit être passé dans chaque école à laquelle vous postulez.

Il n'y a pas d'admissibilité entre l'analyse du dossier et les oraux.

## DOSSIER SCOLAIRE

- Moyennes de français de première (3 bulletins)
- Moyennes d'anglais de terminale (2 bulletins)
- Moyennes d'une spécialité\* au choix de terminale (2 bulletins)

*\*enseignement de spécialité ou professionnel. Les enseignements généraux (français, LV1, LV2, EPS...) ne sont pas admis.*

## ORAL D'ANGLAIS

Durée : 30 minutes

L'oral d'anglais est commun à toutes les écoles, les candidats ne le passent qu'une seule fois.

Le candidat se voit proposer 4 images thématiques en lien avec l'actualité ou des phénomènes sociétaux. Il en choisit une parmi les quatre. Après un temps de préparation, il explique son choix d'image et ce qu'elle évoque pour lui. S'ensuit une discussion avec le jury. Le candidat dispose de 15 min pour préparer son oral. Il a ensuite 15 min de présentation et de discussion avec le jury.

Les 4 thèmes du concours 2021 sont : les personnalités internationales, les événements sportifs mondiaux, le réchauffement climatique et les réseaux sociaux.

## ENTRETIEN INDIVIDUEL DE MOTIVATION

L'entretien individuel s'effectue dans chaque école choisie par le candidat pour passer les oraux.

L'objectif de cette épreuve est d'apprécier le potentiel du candidat :

- La motivation
- Les centres d'intérêt
- la curiosité intellectuelle
- L'ouverture d'esprit et comportement.

Chaque école dispose de sa grille d'évaluation et de ses modalités d'examens.

### - LE CONCOURS PASSERELLE GRANDE ECOLE :

Le concours « Passerelle Grande Ecole » est un concours d'Admission parallèle au 9 Grandes Écoles de Commerce et de Management membres (voir liste ci-dessus) qui permet d'accéder à l'une de ces écoles 9 et délivrant un diplôme visé Bac+5 grade de master. Concours ouvert mais sélectif, accessible mais exigeant, le concours Passerelle Programme Grande École est depuis plus de 30 ans le concours d'admissions parallèles en Grande École de Management le plus important en France.

Tous les profils sont les bienvenus : économie, gestion, droit, langues étrangères, mathématiques, sciences humaines... Passerelle est ainsi le seul concours d'admission en Grande École de Management qui valorise votre parcours initial et vous propose une épreuve au choix parmi 10 disciplines.

Accessible à partir d'un bac+2 (Passerelle 1) ou d'un bac+3 (Passerelle 2), il permet d'intégrer l'une de ses 9 Grandes Écoles de Commerce et de Management membre de « Passerelle ».

### Conditions d'accès au concours Passerelle 1 :

- Diplôme français visé par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, sanctionnant 2 années d'études supérieures (BTS, DUT)
- Diplôme homologué ou certifié RNCP niveau III
- Certificat validant la réussite de 2 années d'études (120 crédits ECTS) :
  - pour le niveau Licence 2 (ou DEUG)
  - pour les étudiants en classes préparatoires scientifiques
  - pour les étudiants en prépa ENS Cachan
- L'ensemble des diplômes permettant de passer le concours Passerelle 2

### Conditions d'accès au concours Passerelle 2 :

- Diplôme français sanctionnant un cycle d'études supérieures d'au moins 3 ans post-baccalauréat homologué ou certifié RNCP au niveau II.
- Diplôme bac+3 ou bac+4 français visé par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, ou étranger reconnu comme équivalent par la commission du concours Passerelle Programme Grande École.

### Les épreuves écrites du concours « Passerelle Grande Ecole » :

Epreuve au choix :

QCM de 45 minutes, parmi 10 thématiques au choix. Cette épreuve permet au candidat de valoriser sa formation initiale. Le candidat est cependant libre de choisir la matière qu'il souhaite. Cette dernière peut être modifiée par le candidat jusqu'à 7 jours avant la date de la session choisie, et au plus tard avant la date de clôture des inscriptions.

- Calcul et raisonnement
- Culture générale et littéraire
- Droit
- Économie
- Espagnol
- Géopolitique
- Gestion-comptabilité
- Marketing
- Marketing en langue anglaise
- Négociation commerciale

### Français :

QCM d'1 heure. L'épreuve évalue votre capacité à comprendre et maîtriser la langue française courante, aussi bien sur le fond (synonymes, contraires) que sur la forme (orthographe, grammaire). Elle se compose de trois parties :

- Compréhension : analyse votre capacité à comprendre l'écrit et à monter rapidement une stratégie efficace pour répondre aux questions.
- Expression : évalue votre capacité à maîtriser le fond de la langue française.
- Maniement de la langue : évalue votre capacité à vous faire comprendre à l'écrit.

### Anglais :

QCM d'1 heure 15 minutes, le test d'anglais porte sur la grammaire, le vocabulaire, les structures et usages avec compréhension de textes écrits (un texte long tiré de la presse anglophone et 5 petits textes). Il s'agit de mesurer le niveau de connaissance opératoire de l'anglais. Sont évaluées :

- les capacités linguistiques fondamentales : aptitude à l'expression, capacité à la structuration du message.
- la compréhension écrite : capacités à appréhender un message écrit.

### Les épreuves orales

A l'issue des épreuves écrites, vos résultats d'admissibilité par école sont disponibles en ligne. Vous choisissez alors les écoles dans lesquelles vous souhaitez passer vos oraux.

Vous passez 2 ou 3 épreuves orales : un oral d'anglais, commun à toutes les écoles sélectionnées, un oral de LV2, *demandé uniquement par Grenoble Ecole de Management*, et un entretien dans chaque école.

### Langues vivantes

- LV1 Anglais
- LV2 au choix : Allemand, Arabe, Chinois, Espagnol, Italien, Portugais ou Russe

Pour ces 2 épreuves, vous serez évalué via le test Easyspeaking. Ce test de langue 100% en ligne est une solution innovante reconnue et facile d'utilisation. Il dure 20 minutes et se compose de trois parties. Vous serez évalué uniquement sur les deux premières parties :

- « Speaking », pour évaluer le niveau d'expression orale,
- « Listening », pour évaluer le niveau de compréhension orale.

### En savoir plus sur les oraux de langue et accéder à la plateforme d'entraînement

### Entretien

L'épreuve d'entretien est spécifique à chaque école.

L'entretien a pour but d'évaluer votre ambition, votre projet d'études, votre envie de participer à la vie de l'école ou encore votre créativité. C'est aussi l'occasion, pour vous, de découvrir votre futur environnement de formation.

- **4.6 / LE CONCOURS « ACCES »** : Créé en 1998 par l'ESDES, l'ESSCA et l'IESEG, le concours ACCÈS, regroupe 3 écoles de commerce après Bac rassemblées par des caractéristiques fortes et engagées dans une synergie commune :

- Le recrutement des lycéens dès le baccalauréat
- Une formation Bac+5, au standard international
- Un programme généraliste, progressif et cohérent
- Un ensemble de labels communs garant de qualité : diplôme visé, Grade de Master et membre de la conférence des Grandes Ecoles
- L'appartenance au réseau des Universités Catholiques

Plébiscité par les élèves de terminale et Bac+1, le concours propose par exemple au total **2430 places** pour les 3 écoles en 2021.



- Epreuves écrites du concours :
  - Epreuve de synthèse : L'épreuve de synthèse évalue les capacités de compréhension et d'expression écrite du candidat. Elle porte sur un ensemble de documents sur un thème d'actualité ou d'intérêt général accessibles pour tout lycéen des classes de terminale.
  - Epreuve Raisonement logique et mathématique : L'objectif de l'épreuve « Raisonement logique et Mathématiques » est d'évaluer l'aptitude des candidats à utiliser les concepts et outils mathématiques
  - Epreuve Ouverture culturelle : L'épreuve « Ouverture culturelle » a pour objectif d'évaluer chez le candidat sa connaissance de la culture générale et de l'actualité.
  - Epreuve d'anglais : L'épreuve d'anglais a pour objectif d'évaluer le niveau de grammaire, de vocabulaire et d'orthographe du candidat ainsi que son aptitude à la compréhension de la langue écrite.
- Epreuve orale du concours :

Suite à l'admissibilité dans l'une des 3 écoles a lieu l'épreuve orale dans l'école concernée : Entretien individuel (30 min, Coeff. 7), Anglais (15 min, Coeff. 3).

#### **- 4.7/ LE CONCOURS AMBITIONS+ :**

Le concours AMBITIONS+, créé en 2013 à l'initiative de l'UGEI, est une banque d'épreuves permettant, au sein d'un même concours, d'être candidat en formation initiale et en alternance à quatre grandes écoles de management visées et revêtues du grade de Master : EBS PARIS - European Business School(devenu Inseec U),EDC PARIS Business School, ESCE International Business School(devenue Inseec U) et IPAG Business School. Ces quatre Grandes Écoles de Management ont décidé de s'associer dans une banque d'épreuves communes afin de faciliter l'admission des étudiants titulaires d'un diplôme Bac +2, ou d'un diplôme Bac+3, dans leurs programmes grandes écoles.

#### **POINTS FORTS DU CONCOURS AMBITIONS+ :**

- 4 GRANDES ÉCOLES DE MANAGEMENT, GRADE DE MASTER
- FORMATION INITIALE ET EN ALTERNANCE
- UNE INTÉGRATION EN 3E OU 4E ANNÉE (M1) DU PROGRAMME GRANDE ÉCOLE
- 7 SESSIONS DE CONCOURS DE JANVIER À SEPTEMBRE
- 2 ÉPREUVES ÉCRITES + 1 OU 2 ORAUX PAR ÉCOLE
- PAS D'ADMISSIBILITÉ ENTRE LES ÉPREUVES ÉCRITES ET ORALES

#### **Epreuves écrites du concours :**

## ÉPREUVE DE CRÉATIVITÉ

Durée : 1 heure 30mn

Cette épreuve se déroule à distance via une solution digitale dédiée. Les 3 parties proposées au candidat évaluent 3 grandes compétences managériales recherchées chez tout candidat :

- LA FORCE DE PROPOSITION
- LA QUALITÉ D'ÉCOUTE
- LA FORCE DE CONVICTION

Auxquelles s'ajoute la nécessaire exigence de réactivité et d'adaptabilité.

### ANGLAIS : ESSAI ET QCM

Durée : 1 heure

Partie 1 : Il s'agit d'un QCM d'anglais visant à évaluer la maîtrise de la langue anglaise. Cette épreuve est conçue pour apprécier la capacité d'expression écrite, les connaissances grammaticales et l'étendue du vocabulaire du candidat. Le QCM se compose de 30 questions pour les Bac+2 et de 40 questions pour les Bac+3. À chaque question, quatre réponses sont proposées. Une seule réponse est juste et il n'y a pas de points négatifs.

Partie 2 : Il s'agit d'un essai, sur un thème donné. L'essai doit être présenté sous forme d'une vidéo sur la plateforme digitale dédiée.

La répartition du temps entre les deux sous-épreuves n'est pas imposée. Le sujet global est distribué aux candidats qui traitent les deux sous-parties indistinctement.

Epreuves orales du concours :

Les épreuves orales sont propre à chaque école selon le tableau suivant :

École	Épreuve	Coefficient	Total
EBS Paris	Entretien individuel français et anglais	15	15
EDC BS	Entretien individuel français et anglais	15	15
ESCE	Entretien de motivation en français	15	15
IPAG BS	Entretien individuel	9	15
	Entretien anglais		

MODALITÉS DES ÉPREUVES ORALES :

Concours 100% digital, les épreuves écrites et les épreuves orales sont 100% à distance. Vous retrouvez tous les détails dans l'« espace Candidat » à l'étape 6, après la validation de votre dossier par le centre d'examen.

Les candidats participent à des épreuves orales à distance, via une solution propre à chaque école. Les épreuves orales se déroulent 4 à 5 jours avant le jour prévu pour les épreuves écrites, sauf pour la Session 5 et la Session 6 ([voir le calendrier](#)).

- À la date de la clôture de la session choisie par le candidat, chaque école envoie le lien vers ses propres outils permettant de passer l'entretien à distance.
- Le candidat doit enregistrer l'entretien avant 12h00 la veille du début des épreuves écrites de la session.

Le candidat ayant passé les épreuves orales doit obligatoirement passer les épreuves écrites.

Aucun report de l'épreuve écrite n'est autorisé si le candidat s'est présenté à l'épreuve orale de la session choisie.

#### **- 4.8/ LE CONCOURS « BCE » :**

Le concours BCE ouvre les portes des grandes écoles de management.

| La BCE - Banque commune d'épreuves organise le concours commun qui permet d'intégrer le Programme Grande École des écoles de commerce et de management qui délivrent un diplôme visé Bac+5 par le Ministère de l'Éducation Nationale, conférant le grade de Master. Toutes ces écoles sont membres de la Conférence des Grandes Ecoles et du chapitre des écoles de management. Nos écoles associées utilisent les épreuves de la BCE pour recruter leurs candidats.

Le principe de la BCE est la mise en commun d'épreuves écrites parmi lesquelles chacune des écoles choisit les épreuves qui l'intéressent et leur applique un coefficient spécifique.

A qui s'adresse le concours BCE :

Le concours est ouvert aux élèves des classes préparatoires économiques et commerciales options scientifique, économique et technologique et aux élèves de classes préparatoires littéraires B/L : Lettres et Sciences sociales et BEL : ENS UIm ENS de Lyon mais aussi aux candidats libres.

On intègre les classes préparatoires via la procédure Parcoursup.

| Comment se déroule le concours : Après avoir suivi la procédure d'inscription en ligne, vous pouvez télécharger, courant mars, votre convocation (un mail d'information vous est envoyé). Vous devez vous présenter aux épreuves écrites retenues par les écoles que vous avez choisies.

#### **• Les épreuves écrites**

Chacune des écoles choisit des épreuves écrites parmi celles proposées par la BCE et leur applique un coefficient pour son concours d'entrée.

La particularité du concours de la BCE tient au fait que les épreuves écrites sont conçues par des écoles de la BCE en conception simple ou en co-conception : AUDENCIA Business School, BSB Burgundy School of Business, EDHEC Business School, EM Normandie, emlyon business school, ESCP Business School, ESSEC, Excezia Business School, Grenoble Ecole de Management, HEC Paris, ICN Business School,

INSEEC Grande École, ISC Paris Grande École, SCBS - South Champagne Business School et SKEMA Business School.

• Les épreuves orales

Suite aux épreuves écrites, les candidats sont convoqués pour se présenter aux épreuves orales propres à chaque école dans lesquelles ils sont déclarés admissibles. Vous retrouvez les modalités de passage des oraux de chacune des écoles.

Les 20 écoles membres du concours BCE :

- AUDENCIA Business School
- Brest Business School
- BSB Burgundy School of Business
- EDHEC Business School
- EM Normandie
- emlyon business school
- ESC CLERMONT Business School
- ESCP Business School
- ESSEC
- Excelia Business School
- Grenoble Ecole de Management
- HEC Paris
- ICN Business School
- INSEEC Grande École
- Institut Mines-Télécom Business School
- ISC Paris Grande École
- Montpellier Business School
- SCBS - South Champagne Business School
- SKEMA Business School
- TBS Business School

Les épreuves des concours d'admission aux grandes écoles regroupées dans la Banque commune d'épreuves (BCE) portent sur l'ensemble du programme en deux ans des classes préparatoires. Lors de son inscription, le candidat précise sa filière et son option, ainsi que les écoles qu'il veut présenter. En fonction de ses choix, il est appelé à composer sur les épreuves de la BCE retenues par ces écoles (voir le tableau des coefficients par épreuve et par école de l'option scientifique p. 10)

Les épreuves du concours, pour la filière « économique »:

- **Contraction de texte** • durée : 3h : Cette épreuve consiste en une contraction, ne dépassant pas un nombre imposé de 400 mots (plus ou moins 5 %), d'un texte ou de plusieurs textes se rapportant à un même sujet. Le décompte précis du nombre de mots doit être noté sur la copie par le candidat. Il s'agit à la fois d'un exercice de lecture révélant l'aptitude à discerner l'essentiel de l'accessoire et d'un exercice de rédaction exigeant, plus encore que la composition de culture générale, la précision et la densité du style.
- **Étude et synthèse de textes** • durée : 4h : La synthèse comporte un nombre limité de 300 mots (plus ou moins 10 %). Le décompte précis du nombre de mots doit être noté sur la copie par le candidat. L'épreuve consiste pour le candidat à confronter, sans aucune appréciation personnelle, les réponses différentes que trois auteurs proposent à un problème. Les critères d'appréciation, tous également essentiels, sont les suivants : • la compréhension des textes • la qualité de l'expression • la composition et l'organisation de la confrontation. Les textes, souvent d'époques variées, peuvent être choisis dans les domaines les plus divers : ils présentent parfois un caractère littéraire.
- **Première langue** (ELVi ou IENA) ;
- **Deuxième langue** (ELVi ou IENA) ;
- **Dissertation de culture générale** • durée : 4h : L'épreuve écrite porte sur les programmes des deux années de classes préparatoire ECE. Elle vise tout particulièrement à déceler, au travers d'un exercice de dissertation, les capacités de synthèse, de raisonnement et d'argumentation des candidats
- **Mathématiques E** • durée : 4h : L'épreuve, composée de trois exercices et d'un problème,

a pour objectif d'évaluer les connaissances, les capacités d'analyse, d'abstraction et de raisonnement des candidats sur la quasi-totalité du programme de mathématiques des deux années de classe préparatoire. Une place importante est réservée aux probabilités qui servent de support, soit à deux exercices, soit à un exercice et au problème, ce qui permet de tester l'autonomie des candidats ainsi que leur aptitude à comprendre un modèle mathématique décrivant une situation concrète ;

- **Mathématiques 2 E** • durée : 4h : Cette épreuve porte principalement sur les probabilités, les statistiques ou l'algorithmique et requiert particulièrement une bonne technicité dans la mise en oeuvre des calculs ;
- **Économie, sociologie et histoire du monde contemporain** • durée : 4h : Le sujet mobilise des concepts et connaissances acquises en histoire, en géographie et en géopolitique. La réflexion porte sur une mise en interaction de ces trois composantes. Le candidat doit réaliser une composition en 4 heures. Celle-ci exige non seulement des connaissances précises et rigoureuses, mais également un réel effort de réflexion, d'analyse, de construction et d'expression écrite. Plusieurs documents d'accompagnement (tableaux statistiques, graphiques, photographies, cartes, etc.) sont mis à la disposition des candidats s'ils ont été jugés utiles pour les orienter. Mais, en aucun cas, la composition ne doit se ramener à un simple commentaire de ces documents.

Suite aux épreuves écrites, vous pouvez accéder au résultat de vos écrits (admissible/non admissible) via le site de chaque école au concours de laquelle vous vous présentez. Ce résultat est donné peu après le jury d'admissibilité de l'école.

Lorsque toutes les écoles ont communiqué leur résultat d'admissibilité, la Direction des Admissions et Concours vous donne accès à vos notes pour les différentes épreuves des concours de la BCE que vous avez passées. Ce dispositif très simple de communication (admissibilités/notes) s'applique à toutes les voies d'admission.

Suite aux résultats d'admissibilité et selon les vœux déclarés dans la plateforme Sigem, se déroule les épreuves orales, organisés par chaque école du concours selon un calendrier.

#### - 4.9/ LE TEST GMAT :

Le Graduate Management Admission Test® ([GMAT®](#)) est un examen électronique qui permet d'évaluer vos compétences académiques en matière de gestion de façon valable et fiable. Le GMAT est le test d'entrée le plus répandu parmi les écoles de commerce et les filières de MBA du monde entier. Il est souvent demandé par les écoles de commerce et de management, particulièrement en AST- Admission sur Titres pour l'entrée en 2<sup>ème</sup> année des programmes Grandes Ecoles ou pour les programmes de MS, MSc.

Le test GMAT – Graduate Management Admission Test – comprend quatre grandes épreuves, chacune ayant pour objectif d'évaluer une compétence particulière. Il s'agit des épreuves « d'écriture analytique », de « raisonnement intégré », « quantitative » et « orale ». La durée du test est comprise entre 3h30 et 4h.

Les 4 épreuves du test GMAT :

- **L'épreuve d'écriture analytique**

L'épreuve analytique (en anglais: Analytical Writing Assessment (AWA)) est une épreuve qui **dure 30 minutes**.

Un texte argumenté (un seul) portant sur le thème des affaires vous est proposé. Vous **devez analyser et critiquer les thèses avancées dans ce texte**.

Il s'agit d'une mini-dissertation où vous devez mobiliser, pour étayer votre argumentation, des exemples tirés de votre expérience personnelle.

L'épreuve analytique a pour objectif d'**évaluer la capacité des candidats à produire des analyses en anglais en temps très court**. Ce qui est évalué, ce n'est pas votre connaissance du sujet, mais votre capacité à produire un raisonnement argumenté en langue anglaise.

Conseil: évitez si possible d'écrire au fil de la plume. Faites un plan.

- **La section raisonnement intégré**

La section «raisonnement intégré» **dure 30 minutes**. L'épreuve consiste à **répondre à douze QCM**. Dans cette partie, ce qui est évalué, c'est votre capacité à faire parler les chiffres et les données contenues dans les questions: croisement de données, interprétation de graphiques, analyse de tableaux.

- **La section quantitative**

La section quantitative est la troisième épreuve du GMAT. Dans cette épreuve, vous devez **répondre en 75 minutes à 37 QCM**. Soit à peu près 2 minutes par question.

Les questions sont des **questions d'ordre mathématique**. Vous devez résoudre des problèmes quantitatifs et interpréter des données graphiques. Pas de panique si les maths ne sont pas votre point fort: les connaissances en mathématiques (algébriques, arithmétiques et géométriques) exigées sont de niveau lycée.

Dans certaines questions, on vous demandera si les données proposées suffisent à répondre au problème.

C'est votre logique qui est ici évaluée.

- **La section orale**

La section orale (verba en anglais) est composée de **41 QCM**. Vous disposez de **75 minutes pour répondre aux questions**.

Cette épreuve évalue vos capacités à lire, à comprendre et à argumenter en langue anglaise à partir de textes. C'est votre maîtrise de la langue anglaise (vocabulaire et grammaire) qui est ici évaluée. Il y a **trois types de questions**:

– Les questions de compréhension écrite. Les thèmes abordés ne se limitent pas aux thématiques managériales. Tout au contraire: vous pouvez tomber sur des questions d'actualité, de sciences sociales, de sciences dures, d'économie etc.

Le relevé de notes du GMAT comprend 5 résultats: l'épreuve d'écriture analytique, le raisonnement intégré, le raisonnement quantitatif, l'oral et le total de toutes les épreuves. Il comprend également tous vos résultats des GMAT antérieurs, passés lors des cinq dernières années, ainsi que les renseignements personnels et démographiques que vous avez fournis lors de votre inscription au test. Le total des résultats au GMAT va de 200 à 800 points. Les deux tiers des candidats obtiennent entre 400 et 600 points. Les écoles peuvent demander l'obtention d'un score minimum à réaliser au test du GMAT pour pouvoir candidater à l'école. La plupart des écoles demandant un score du GMAT reçoivent directement les résultats des candidats qui passent le test.

#### -4.10/ TABLEAU DE SYNTHESE DES ECOLES ET DES CONCOURS

Nous présentons ci-dessous un tableau de synthèse avec les différents concours et toutes les écoles (toutes les « GE/Autre » et groupe « IAE » et « EGC ») :

Nota : si aucune croix n'est indiquée pour une école pour l'un des concours, cela signifie que l'école privilégie une procédure d'admission propre à elle. Elle peut néanmoins demander un score au GMAT.

Ecole	EGC	Test IAE Message	Sésame	Ecricome	Passerelle	Acces	Ambitions+	BCE	GMAT
Kedge			<b>X</b>	<b>X</b>					<b>X</b>
ESC PAU									
ESC CLERMONT			<b>X</b>		<b>X</b>			<b>X</b>	
INSEAD									<b>X</b>
BSB					<b>X</b>			<b>X</b>	
GRENOBLE EM					<b>X</b>			<b>X</b>	
IESEG						<b>X</b>			
EDHEC								<b>X</b>	<b>X</b>
SKEMA			<b>X</b>					<b>X</b>	
EM LYON			<b>X</b>					<b>X</b>	<b>X</b>
ESDES						<b>X</b>			
Montpellier BS					<b>X</b>			<b>X</b>	
ICN					<b>X</b>			<b>X</b>	
AUDENCIA								<b>X</b>	
ESSCA						<b>X</b>			
ESCP								<b>X</b>	
ICD									
INSEEC			<b>X</b>				<b>X</b>	<b>X</b>	
IPAG			<b>X</b>				<b>X</b>		
ISG									
ISC								<b>X</b>	
ISTEC									
PSB			<b>X</b>						

EXCELIA			X		X			X	
SCBS			X		X			X	
BREST BS								X	
RENNES BS				X					
EM NORMANDIE			X		X			X	
NEOMA			X	X					
EM STRASBOURG				X					
TOULOUSE BS								X	
EDC			X				X		
EMLV			X						
ESSEC			X					X	X
HEC								X	X
IMT BS					X			X	
DAUPHINE									
IDRAC									
ESCD3A									
ESTA									
ESC AMIENS									
RESEAU IAE		X							
RESEAU EGC	X								



## **5.0 CLASSEMENTS&ACCREDITATIONS DES ECOLES DE COMMERCE ET MANAGEMENT**

Il n'existe pas de classement officiel à proprement parler des écoles de commerce et management.

Cependant, On note l'existence de certains classements qui ont une reconnaissance par les écoles elles-mêmes, mais aussi une reconnaissance par les étudiants et le monde économique. C'est pourquoi il est important et intéressant d'aborder ce sujet ici.

---

Nous avons pu observer que les différents classements existants proposés sur les écoles de commerce et de management, qu'ils soient internationaux ou nationaux peuvent comporter des limites, comme le signale par exemple le rapport Bourdin ou le chercheur Yves Gingras (qui évoquent limites de mesures, des limites d'objectivité, des limites de comparaison par exemple). L'approche innovante Edu@gile est d'apporter une vue différente en ne proposant pas un classement des écoles mais une cartographie de celles-ci accompagnée d'une valorisation objective et neutre, qui ne préjuge en rien des écoles au regard de leurs classements apparents dans les classements existants.

Dans notre observation, nous distinguons deux catégories de classements existants :

- Les classements sur le plan national ;
- Les classements sur le plan international ;

## 5.1 CLASSEMENTS SUR LE PLAN NATIONAL

Nous proposons ci-dessous un tableau qui récapitule nos observations des différents classements nationaux existants et leur impact (prise en compte) selon les types d'établissements de notre étude cartographique (« EGC », « IAE », « GE » et « Autre ») :

CLASSEMENT FRANCE	Ecole « EGC »	Ecoles « IAE »	Ecoles « GE/Autre »
EDUNIVERSAL (ex SMBG)	OUI (partiellement, présence EGC dans classements Licences et Bachelors)	OUI (partiellement dans classement par « Palmes » des business school France, dans classement Master, dans classement Licences)	OUI (classement écoles post prépa, classement écoles post bac 5 ans, classement Master)
MAGAZINE CHALLENGES	OUI (partiellement présence EGC dans classement des Bachelors)	OUI (partiellement, présence dans classement Masters éco-gestion des Master IAE)	OUI (présence GE post prépa)
STUDYRAMA	Pas de classements (mais présence EGC dans palmarès Bachelor)	Pas de classements mais présence IAE dans choix de formation proposés)	Pas de classements mais présence GE dans journalisme (reprend classement Challenges), choix formation
L'ETUDIANT.FR	OUI (présence EGC dans palmares Bachelor)	OUI (présence IAE dans classement Bachelor)	OUI
TAGEMAJOR	NON	OUI (présence IAE dans classements « salaire », « nbre élèves », « insertion »)	NON
DIPLOMEO	NON (information concours EGC)	OUI (partiellement et sous catégories (Licence, Master, spécialités)	OUI(38 « GE » classées)
LE FIGARO	NON	NON	OUI (GE post prépa délivrant Master)
DIPLOMEO	NON (présence informations sur le concours EGC)	OUI (présence 11 premiers et présence dans sous catégories Master, spécialités)	OUI (présence 36 écoles)
LE POINT	NON (présence informations sur EGC°)	NON (pas de classement)	OUI (38 écoles classées)
Groupe-réussite.fr	NON	OUI	OUI

Nota : nous n'avons pas souhaité inclure dans ce tableau le SIGEM (Système d'Intégration aux Grandes Ecoles de Management). En effet, Le Sigem est une plateforme obligatoire d'enregistrement des vœux des étudiants pour leur intégration suite aux résultats des concours (après deux années de CPGE). Le Sigem n'établit pas de classement en soit mais publie les statistiques d'admission dans les écoles suites aux concours. Il s'agit donc d'indicateurs qui peuvent être intéressants sur le degré de sélectivité des écoles sur concours, sans pour autant préjuger de la valeur intrinsèque de celles-ci.

## 5.2 CLASSEMENTS SUR LE PLAN INTERNATIONAL

Nous proposons ci-dessous un tableau qui récapitule nos observations des différents classements internationaux existants et leur impact (prise en compte) selon les types d'établissements de notre étude cartographique (« EGC », « IAE », « GE » et « Autre ») :

CLASSEMENT INTERNATIONAL	Ecoles « EGC »	Ecoles « IAE »	Ecoles « GE/Autre »
CLASSEMENT QS GLOBAL	NON	OUI (présence indirecte par présence des universités des IAE)	NON (présence universités françaises)
CLASSEMENT QS BY SUBJECT (sujet – Business Mngt)	NON	OUI (présence indirecte par présence des universités des IAE)	OUI (présence classement subject business&economics)
CLASSEMENT FINANCIAL TIMES global(y compris classements MIM,MBA, Finance, mngt)	NON	OUI	OUI (présence dans classements by subject (MIM,MBA,Finance, Mngt)
CLASSEMENT SHANGHAI	NON	NON (présence indirecte par présence des universités des IAE)	NON (présence universités françaises) OUI (présence dans classements Shanghai by subject « business administration »,..)
CLASSEMENT TIMES « THE(Times Higher Education) »	NON	OUI (présence indirecte par présence des universités des IAE)	NON (présence universités françaises) OUI (présence GE dans l'alma mater index « THE »)

## 5.3 ACCREDITATIONS INTERNATIONALES

En complément des différents classements internationaux existants précisés ci-dessous, nous précisons également un certain nombre d'accréditations internationales qui sont devenues importantes pour les écoles pour leur rayonnement à l'international :

- **EFMD** : Il s'agit de la European Foundation for Management Development, organisme européen basé à Bruxelles qui accrédite les formations des écoles de commerce et de management.
- **EQUIS** : Equis qui signifie European Quality Improvement System. C'est un système d'accréditation spécialisé dans les écoles de commerce ou de management. L'accréditation est accordée par la European Foundation for Management Development (**EFMD**) ci-dessus, qui délivre également le label **EPAS** (EFMD Programme Accreditation System).
- A titre d'exemple, l'accréditation **EPAS** a été accordé par l'EFMD à l'IAE Savoie Mont Blanc pour son programme EMBS (European Master in Business Studies).
- En septembre 2010, EQUIS a accrédité 126 établissements dans 35 pays différents.
- **AMBA** : L'Association of MBAs (en abrégé AMBA) est un organisme basé au Royaume-Uni à Londres qui accrédite les programmes des postgraduates ainsi que les Master of Business Administration des écoles de commerce ». Cette association britannique est comparable à l'Association to Advance Collegiate Schools of Business (AACSB) américaine ou l'European Foundation for Management Development EFMD européenne.
- **AACSB** : L'American Assembly of Collegiate Schools of Business est l'organisme professionnel américain basé à Tampa en Floride qui accrédite les écoles de commerce américaines. Depuis 1968, il accrédite des écoles de commerce hors états unis. A titre d'exemple, l'ESSEC Cergy a été la 1<sup>ère</sup> école de commerce française accréditée AACSB en 1997. L'université d'Alberta (Canada) a été la 1<sup>ère</sup> université accréditée AACSB hors états unis.
- **PRME** : PRME signifie « Principles for Responsible Management Education ». Il s'agit d'une initiative « Principes pour une éducation au management responsable » du Pacte mondial des Nations Unies qui a pour vocation d'inspirer et de promouvoir internationalement la formation, la recherche et les pratiques du management responsable. Par exemple, l'ESSCA Anger school of Management a obtenu le label PRME.
- **BSIS Impact** : « Business School Impact System » : Le dispositif BSIS a été conçu pour déterminer l'étendue et la nature de l'impact d'une Business School\* sur son environnement local - la ville ou la région dans laquelle elle est située.
- Le dispositif a été initialement créé par la FNEGE (Fondation Nationale pour l'Enseignement de la Gestion des Entreprises) et a été appliqué avec succès dans différentes institutions, aussi bien privées que publiques, dans le domaine de l'enseignement supérieur français. Le BSIS, ou Business School Impact System, se définit comme un outil et une démarche permettant de mesurer les différents impacts que peut avoir une école de management sur son environnement et son écosystème régional en termes financiers, en termes éducatifs, au niveau sociétal, en termes d'image, au niveau du développement des entreprises. Ecoles ayant obtenues le label BSIS Impact : Essec BS, IAE Nancy, Audencia, IAE Bordeaux, IAE Lyon, EM Normandie, Grenoble EM, IAE Grenoble, IAE Nice, Clermont BS, Montpellier BS, IAE Savoie Mont Blanc, IDRAC, IAE Rennes, SKEMA, ESSCA, Neoma, IPAG, EMLV, IAE Toulouse-TSM
- **EAIE** : « European Association for International Education » :EAIE est un centre européen d'expertise, de réseau et de ressources pour promouvoir l'internationalisation de l'éducation supérieure. EAIE est situé a Amsterdam aux pays bas et comporte 2500 membres sur environ 80 pays. A titre d'exemple, L'IAE Poitiers est accrédité EAIE.

La Triple accréditation est donné à un établissement qui obtient les trois accréditations AMBA, AACSB et EQUIS. En France, les écoles suivantes ont la triple accréditation :

Audencia Nantes (Nantes), EDHEC (Lille et Nice), , EM Lyon Business School (Lyon), ESC Rennes School of Business (Rennes), ESCP Business School (Paris, Berlin, London, Torino et Madrid), ESSCA École de Management (Angers, Paris, Aix, Bordeaux, Lyon), ESSEC Business School (Paris), Grenoble École de management (Grenoble), HEC Paris (Paris), ICN Business School (Nancy, Paris, Berlin, Nuremberg), IÉSEG School of Management (Lille, Paris),


INSEAD (Fontainebleau), KEDGE Business School (Marseille et Bordeaux), La Rochelle Business School (La Rochelle), Montpellier Business School (Montpellier), Neoma Business School (Paris, Reims et Rouen), SKEMA Business School (Paris, Lille, Sophia Antipolis), Toulouse Business School (Toulouse, Paris, Londres, Barcelone, Casablanca).

-

## 6.0 LEXIQUE















Nous présentons ci-dessous un lexique de lecture des tableaux « école » de notre étude :

- Type Etablissement :
  - EGC : Ecole de Gestion et Commerce ;
  - IAE : Institut d'Administration des Entreprises ;
  - GE : Grande Ecole ;
  - A : Autre
- Visa : Public/LMD, CGE (Conférence des Grandes Ecoles), CEFDG (Commission d'Evaluation des Formations et Diplomes de Gestion) ;
- Accréditations : RNCP (Registre National des Certifications Professionnelles), AACSB, EQUIS, EFMD, AMBA, PRME, EAIE, EPAS, Qualicert, BSIS Impact ;
- N/A : Non Applicable – N/R. : Non Renseigné – Visa Public/LMD : Parcours universitaire Licence/Master/Doctorat.
- HCERES : « Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur ». Les missions du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) sont définies par la loi du 22 juillet 2013. Investi dans sa mission de service public, le Hcéres conçoit ses évaluations et analyses comme un outil de développement et d'amélioration des établissements et des entités auprès desquels il intervient. Animé par la volonté d'accompagner, de soutenir et de conseiller, il œuvre à la reconnaissance de l'excellence des formations du supérieur et de la recherche. Il publie quand c'est possible les nombres de publications des chercheurs des écoles lorsque reconnues par le hceres et le CNRS (et la fnege).
- Fnege : Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises. La FNEGE a pour principale mission de développer et promouvoir l'enseignement supérieur de gestion en France et le porter à un niveau d'excellence.
- Conditions : Conditions d'accès aux programmes de l'école, sur concours d'entrée, sur examens ou sur dossier ;
- MS : Mastères Spécialisés ;
- % Insertion : % d'insertion professionnelle 6 mois après obtention du diplôme ;
- Nbre stages proposés : nombre de stages proposés aux étudiants pendant leur cursus par les entreprises partenaires de l'école ;
- CA : Conseil d'Administration ;
- Nbre universités partenaires : nombre d'universités et/ou école française et étrangères partenaires de l'école pour des échanges d'étudiants, de professeurs, de mise en place de double diplomes ;
- Nbre double diplôme : nombre de double ou triple diplômes proposés avec les universités partenaires ;
- Nbre postulants : nombre de candidats qui postulent à un programme de l'école sur concours, sur examen ou sur dossier ;
- Nbres inscrits : nombre de candidats qui s'inscrivent suite à leur admission ;
- Classement national : mention du classement de l'école dans les supports nationaux tels que l'étudiant.fr, studyrama.com, tagemajor, diplomeo, eduniversal, challenges, le point, le figaro, le parisien ;
- Classement international : mention du classement de l'école dans les supports internationaux tels que « Classements QS », « Classements du Times », « Classements de Shanghai ». N'ont pas été pris en compte dans notre première édition du guide les classements publiés par « Bloomberg », « business week » ou « the economist ».
- EED : Excellence Educative. Valorisation de l'axe « Excellence Educative de l'étoile Edu@gile. La valeur de EED est précisée pour chaque école, médaillée ou non.
- EFE : Efficacité Educative. Valorisation de l'axe « Efficacité Educative » de l'étoile Edu@gile. La valeur de EFE est précisée pour chaque école, médaillée ou non.











- : Nombre de Médaille attribuées (  ). Si pas de médaille attribuée, la valorisation numérique est précisée.
















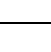
## 7.0 TABLEAU DE VALORISATION DES ECOLES

Nous présentons ci-dessous un synthèse de notre étude cartographique avec pour chaque école sa valorisation (<1 médaille score numérique, 1 médaille, 2 médailles, 3 médailles) accompagnée des valeurs EED(Excellence Educative) et EFE(Efficacité Educative) de notre étoile magique :

Ecole	Score num(<1 Médaille)	 Médaille Edu@gile	 Médailles Edu@gile	 Médailles Edu@gile	EED	EFE
Kedge					1.2	1.82
ESC PAU	<b>0.52</b>				<b>0.734</b>	<b>0.34</b>
ESC CLERMONT	<b>0.89</b>				<b>1.035</b>	<b>0.875</b>
INSEAD					<b>1.745</b>	<b>2.41</b>
BSB	<b>0.8</b>				<b>0.955</b>	<b>0.805</b>
GRENOBLE EM					<b>1.11</b>	<b>1.32</b>
IESEG	<b>0.91</b>				<b>0.87</b>	<b>1.07</b>
EDHEC					<b>2.085</b>	<b>2.145</b>
SKEMA					<b>1.82</b>	<b>1.895</b>
EM LYON					<b>2.25</b>	<b>2.34</b>
ESDES	<b>0.67</b>				<b>0.765</b>	<b>0.555</b>
Montpellier BS					<b>1.56</b>	<b>1.07</b>
ICN					<b>1.275</b>	<b>0.875</b>
AUDENCIA					<b>1.035</b>	<b>1.42</b>
ESSCA					<b>0.9</b>	<b>1.09</b>
ESCP					<b>2.47</b>	<b>2.59</b>
ICD	<b>0.58</b>				<b>0.7</b>	<b>0.48</b>
INSEEC	<b>0.78</b>				<b>0.745</b>	<b>0.77</b>
IPAG	<b>0.86</b>				<b>1.025</b>	<b>0.695</b>
ISC	<b>0.95</b>				<b>0.995</b>	<b>1.02</b>
ISG	<b>0.97</b>				<b>0.87</b>	<b>1.035</b>
ISTEC	<b>0.47</b>				<b>0.535</b>	<b>0.41</b>



PSB	<b>0.95</b>				<b>0.9</b>	<b>0.91</b>
EXCELIA	<b>0.92</b>				<b>0.79</b>	<b>1.02</b>
SCBS	<b>0.72</b>				<b>0.775</b>	<b>0.625</b>
BREST BS	<b>0.52</b>				<b>0.455</b>	<b>0.555</b>
RENNES BS					<b>1.585</b>	<b>1.16</b>
EM NORMANDIE					<b>0.985</b>	<b>1.23</b>
NEOMA					<b>1.525</b>	<b>1.895</b>
EM STRASBOURG					<b>1.16</b>	<b>1.41</b>
TOULOUSE BS					<b>1.07</b>	<b>1.07</b>
EDC					<b>1.12</b>	<b>0.885</b>
EMLV	<b>0.84</b>				<b>0.83</b>	<b>0.84</b>
ESSEC					<b>2.665</b>	<b>2.805</b>
HEC					<b>2.75</b>	<b>2.605</b>
IMT BS					<b>2.065</b>	<b>1.5</b>
DAUPHINE					<b>2.625</b>	<b>2.48</b>
IDRAC	<b>0.75</b>				<b>0.735</b>	<b>0.695</b>
ESCD3A	<b>0.7</b>				<b>0.785</b>	<b>0.57</b>
ESTA	<b>0.53</b>				<b>0.4</b>	<b>0.5</b>
ESC AMIENS	<b>0.72</b>				<b>0.525</b>	<b>0.77</b>
IAE AMIENS	<b>0.42</b>				<b>0.58</b>	<b>0.285</b>
IAE BREST	<b>0.44</b>				<b>0.745</b>	<b>0.215</b>
IAE LA REUNION	<b>0.47</b>				<b>0.69</b>	<b>0.215</b>
IAE CORSE	<b>0.5</b>				<b>0.665</b>	<b>0.285</b>
IAE ORLEANS	<b>0.5</b>				<b>0.62</b>	<b>0.355</b>
IAE PERPIGNAN	<b>0.52</b>				<b>0.58</b>	<b>0.465</b>
IAE ANGERS	<b>0.61</b>				<b>0.815</b>	<b>0.355</b>
IAE VALENCIENNES	<b>0.64</b>				<b>0.945</b>	<b>0.245</b>
IAE PAU BAYONNE	<b>0.67</b>				<b>1</b>	<b>0.41</b>
IAE ROUEN	<b>0.73</b>				<b>0.9</b>	<b>0.5</b>

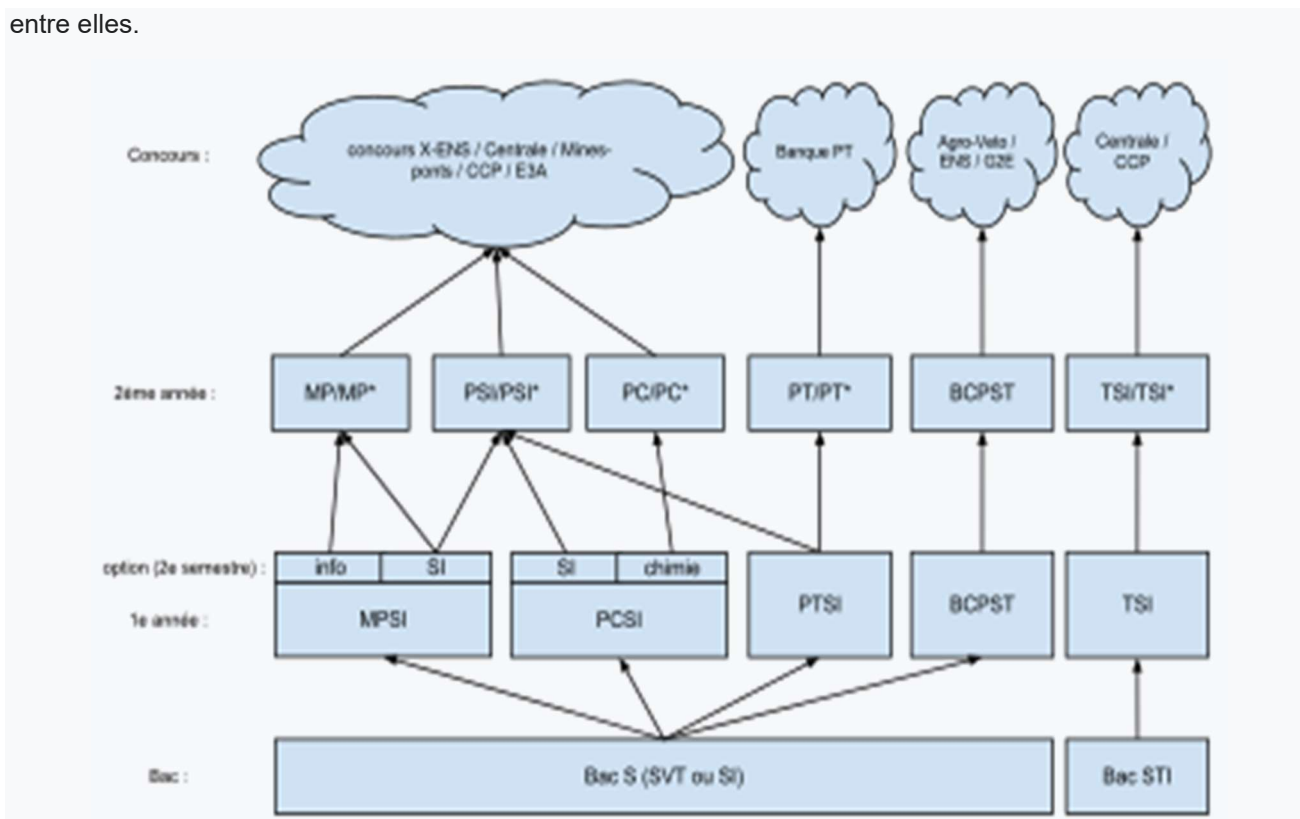
IAE CLERMONT	<b>0.75</b>				<b>1.145</b>	<b>0.41</b>
IAE LA ROCHELLE	<b>0.75</b>				<b>1.29</b>	<b>0.215</b>
IAE TOULON	<b>0.78</b>				<b>1.23</b>	<b>0.355</b>
IAE LIMOGES	<b>0.8</b>				<b>0.85</b>	<b>0.68</b>
IAE SAVOIE MONT BLANC	<b>0.8</b>				<b>0.69</b>	<b>0.77</b>
IAE DIJON	<b>0.84</b>				<b>1.13</b>	<b>0.605</b>
IAE VERSAILLES	<b>0.91</b>				<b>1.03</b>	<b>0.805</b>
IAE BORDEAUX	<b>0.92</b>				<b>1.105</b>	<b>0.68</b>
IAE SORBONNE BUSINESS SCHOOL					<b>1.255</b>	<b>1.41</b>
IAE AIX MARSEILLE					<b>1.11</b>	<b>1.43</b>
IAE CAEN					<b>1.255</b>	<b>1.23</b>
IAE GRENOBLE					<b>1.335</b>	<b>1.07</b>
IAE GUSTAVE EFFEIL					<b>1.5</b>	<b>0.91</b>
IAE LILLE					<b>1.275</b>	<b>1.23</b>
IAE LYON					<b>1.64</b>	<b>1.32</b>
IAE METZ					<b>0.98</b>	<b>0.965</b>
IAE MONTPELLIER					<b>1.185</b>	<b>1.305</b>
IAE NANCY					<b>1.37</b>	<b>1.09</b>
IAE NANTES					<b>1.37</b>	<b>1.107</b>
IAE NICE					<b>1.455</b>	<b>1.445</b>
IAE POITIERS					<b>1.29</b>	<b>0.895</b>
IAE RENNES					<b>1.105</b>	<b>0.84</b>
IAE TOULOUSE					<b>1.21</b>	<b>0.945</b>
IAE TOURS					<b>1.265</b>	<b>1.105</b>
EGC VALENCE	<b>0.17</b>				<b>0.335</b>	<b>0.07</b>
EGC BRIVE	<b>0.22</b>				<b>0.305</b>	<b>0.145</b>

EGC MARTINIQUE	<b>0.32</b>				<b>0.45</b>	<b>0.145</b>
EGC LILLE	<b>0.33</b>				<b>0.25</b>	<b>0.355</b>
EGC OCCITANIE	<b>0.34</b>				<b>0.14</b>	<b>0.43</b>
EGC CENTRE EST	<b>0.34</b>				<b>0.37</b>	<b>0.285</b>
EGC REUNION	<b>0.44</b>				<b>0.21</b>	<b>0.57</b>
EGC BOURGOGNE	<b>0.44</b>				<b>0.245</b>	<b>0.5</b>
EGC NORD ISERE	<b>0.44</b>				<b>0.165</b>	<b>0.57</b>
EGC PACIFIQUE SUD	<b>0.47</b>				<b>0.45</b>	<b>0.145</b>
EGC SAINT GERMAIN EN LAYE	<b>0.47</b>				<b>0.375</b>	<b>0.5</b>
EGC VENDEE	<b>0.53</b>				<b>0.325</b>	<b>0.57</b>
EGC GUYANE	<b>0.58</b>				<b>0.45</b>	<b>0.57</b>
EGC LE MANS	<b>0.63</b>				<b>0.4</b>	<b>0.645</b>
EGC AGEN	<b>0.67</b>				<b>0.525</b>	<b>0.645</b>
EGC NORMANDIE	<b>0.83</b>				<b>0.68</b>	<b>0.945</b>

## 8.0 ANNEXE : CPGE SCIENTIFIQUES/LITTÉRAIRES

### 1/ Les classes préparatoires scientifiques

Voici un schéma synthétisant les différentes filières offertes en classes préparatoires scientifiques et les liens entre elles.



Cette filière scientifique se distingue en deux principaux pôles d'enseignement :

- D'une part, le pôle « mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur »<sup>N1</sup>, nommé en argot scolaire « taupe »<sup>N2</sup> ; ce pôle d'enseignement a pour rôle de former les futurs ingénieurs, mathématiciens, physiciens et chimistes qui intégreront les écoles d'ingénieurs ou les écoles normales supérieures ; les voies du pôle « taupe » sont :
  1. en première année, MPSI, PCSI, PTSI, TSI et TPC<sup>N3</sup> ;
  2. en seconde année, MP, PC, PSi, PT, TSi, TPC et ATS ;
- D'autre part, le pôle « biologie et sciences de la Terre »<sup>N1</sup> nommé en argot scolaire « agro »<sup>N4</sup> ou « bio » ; ce pôle d'enseignement a pour rôle de former les futurs biologistes, vétérinaires et géologues qui intégreront respectivement une école d'ingénieurs spécialisée en agronomie — c'est-à-dire une ENSA ou une ENITA —, une école nationale vétérinaire<sup>N5</sup> ou bien une école de géologie, comme celle de Nancy ; les voies du pôle « agro » sont BCPST et TB<sup>N3</sup> ou encore ATS biologie<sup>29</sup>.

Il existe des concours uniques à chaque école. Mais il existe aussi des concours communs, qui regroupent plusieurs écoles d'ingénieurs, destinés aux élèves de classes préparatoires scientifiques. Toutes filières confondues, les élèves de classes préparatoires scientifiques peuvent s'inscrire aux concours ou banques communes d'épreuves suivants<sup>30</sup> :

- le concours des Écoles normales supérieures (ENS) ; il permet d'accéder aux 4 écoles normales supérieures : l'ENS Ulm, l'ENS de Lyon, l'ENS Paris-Saclay et l'ENS Rennes; il est jumelé avec le concours de l'École polytechnique en voie « PSI » ;
- le concours d'entrée à l'École polytechnique ; il est jumelé avec le concours de l'ESPCI ParisTech en voie « PC », et avec le concours de l'ENS Paris-Saclay en voie « PSI », comme précisé ci-avant ;

- le concours commun Mines-Ponts ; ainsi que ses concours associés : le concours commun TPE/EIVP et le concours Mines-Télécom ;
- le concours Centrale-Supélec ;
- le concours commun des instituts nationaux polytechniques (CCINP) ; anciennement concours communs polytechniques (CCP) ;
- le concours e3a ;
- les concours des écoles militaires : l'ESM Saint-Cyr, l'École navale<sup>N6</sup>, l'École de l'air et l'ENSTA Bretagne<sup>N7</sup> ;
- les concours des écoles d'actuariat : l'Euro-institut d'actuariat (EURIA), l'Institut de science financière et d'assurances (ISFA) et l'Institut de statistique de l'université de Paris (ISUP) ;
- La Banque PT ;
- Le concours EPITA-IPSA-ESME ;
- Les concours ATS ;
- Les concours agronomiques et vétérinaires ;
- La banque d'épreuves Géologie Eau et Environnement ;

En 2018, 27 294 candidats se sont inscrits à ces concours qui offraient 18 002 places<sup>31</sup>.

Ces concours communs sont exclusivement dédiés aux élèves de classes préparatoires. D'autres concours sont dédiés aux élèves tout juste titulaires du baccalauréat et aux étudiants d'un niveau bac+2 à bac+4 (BTS, DUT, ATS, licence 2, CUPGE, licence 3, licence professionnelle, master 1, etc.) : ce sont respectivement les concours communs post-bac (par exemple le concours Geipi Polytech ou le concours Avenir<sup>32</sup>) et les concours communs par admissions parallèles (comme le concours Pass Ingénieur de CCINP<sup>33</sup>).

## 2/ Les classes préparatoires littéraires

Elles ont pour caractéristique commune les appellations des années d'études :

- Hypokhâgne ou Lettres supérieures pour la première année ;
- Khâgne ou Première supérieure pour la seconde année.

Il existe deux filières, dont la première se divise en deux sous-genres.

D'une part, une filière purement littéraire, appelée « Lettres ». Cette filière prépare aux écoles normales supérieures (ENS), écoles supérieures de commerce (ESC) et de gestion, instituts d'études politiques (IEP - « Sciences Po »), à l'école nationale des chartes, aux écoles de traduction et d'interprétation (comme l'ESIT ou l'ISIT) entre autres. Les classes préparatoires littéraires ne préparent pas à l'ENA, la prestigieuse école nationale d'administration, dont l'entrée se fait à partir d'un niveau Bac+3 par un concours externe et dont 82% proviennent de sciences po. Il en va de même pour l'accès à la prestigieuse ENM – Ecole Nationale de la Magistrature de Bordeaux, où l'accès se fait sur concours à partir d'un bac+4 minimum.

La première année se nomme officiellement « Lettres supérieures » (*hypokhâgne A/L* en argot scolaire), elle est *indifférenciée* et donne accès aux deux types de khâgne (A/L Ulm ou LSH) ; la seconde année « Première supérieure » (*khâgne* en argot scolaire). En outre, une distinction peut être faite entre les *Première supérieure ENS Ulm* ou *khâgnes A/L ou Ulm* (dites « classiques ») et les *Premières Supérieures ENS de Lyon* ou *khâgnes Lyon* ou *LSH* (dites « modernes ») :

- les khâgnes « A/L », préparant au concours A/L de l'École normale supérieure de Paris, rue d'Ulm à Paris, disposent d'un enseignement de langue ancienne (latin ou grec ancien),
- les khâgnes « LSH », préparant au concours de l'ENS de Lyon, disposent, de leur côté, d'un enseignement de géographie.

D'autre part, la filière « Lettres et sciences sociales », dite « B/L ». La première année se nomme hypokhâgne B/L ou Lettres supérieures ; la seconde année se nomme khâgne B/L ou Première Supérieure. Cette filière littéraire propose en plus un enseignement en mathématiques et en sciences économiques et sociales. Néanmoins, les mêmes matières littéraires y sont enseignées (philosophie, lettres, histoire, géographie (optionnel), langues anciennes (optionnel), langues vivantes). Les élèves de la filière B/L peuvent prétendre à la réussite de concours de l'École normale supérieure de Paris, ainsi que des ENS de Lyon et de Paris-Saclay. En outre, les concours de l'ENSAE et de l'ENSAI leur sont également accessibles, ainsi que les concours des écoles de commerce, des IEP de Province après l'hypokhâgne ou la khâgne et Sciences Po

Paris après une troisième année. Enfin, certaines écoles telles que le CELSA ou Dauphine ouvrent leurs concours et leur recrutement aux élèves de B/L.